



## VILLE DE MILLAS

### AVIS D'APPEL A CANDIDATURES

Mise en concurrence pour l'occupation du domaine public  
Implantation et exploitation mobilier urbain d'information

#### Dénomination et adresse de la collectivité :

Mairie de MILLAS Place de l'Hôtel de Ville 66170 MILLAS

#### Mode de passation

Convention d'occupation du domaine public communal avec mise en concurrence préalable

#### Objet

La présente mise en concurrence concerne l'autorisation d'occuper le domaine public en vue de l'installation de mobilier d'information.

#### Durée

La convention sera conclue pour une durée de 5 ans

Elle entrera en vigueur à la date de signature de la convention

#### Caractéristiques essentielles de la convention

Occupation sous le régime des occupations temporaires et révocables du domaine public régi par l'article L 2122-1 du Code Général des Propriétés des Personnes Publiques.

Le preneur ne pourra bénéficier du renouvellement automatique de la convention à son terme.

#### Pièces du dossier de consultation

Le dossier de consultation comprend le présent avis d'appel à concurrence, le règlement de la consultation ainsi qu'un projet de convention valant cahier des charges.

Il est à retirer en Mairie de MILLAS du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Le retrait du dossier est possible par voie numérique en formulant une demande à l'adresse suivante : [sg@mairie-millas.fr](mailto:sg@mairie-millas.fr)

#### Modalités de dépôt des candidatures

Le dossier de candidature devra parvenir au plus tard le 24 janvier 2022 à 12 h à l'adresse suivante Mairie de MILLAS Place de l'Hôtel de Ville 66170 MILLAS

L'enveloppe portera la mention « NE PAS OUVRIR – AOT MOBILIER URBAIN D'INFORMATION »

### Critères de sélection

- 1 – Qualité esthétique des mobiliers (20 points)
- 2 – Solidité des mobiliers (20 points)
- 3 – Nombre d'affiches d'informations communales prises en charge (20 points)
- 4 – Dispositions prises pour le nettoyage et l'entretien des équipements (20 points)
- 5 – Expériences similaires du candidat (10 points)
- 6 – Capacités financière et professionnelle (10 points)

Renseignements : Pour tout renseignement, les candidats devront adresser un mail au plus tard 8 jours avant la date limite de remise des candidatures à [sg@mairie-millas.fr](mailto:sg@mairie-millas.fr)  
Une réponse sera alors adressée à tout candidat ayant retiré un dossier

**AFFICHE EN MAIRIE LE 07 JANVIER 2021**